



Comité interpartis du canton des Grisons  
pour la sauvegarde de l'autodétermination  
et de la souveraineté de la Suisse.

[souveraen-gr.ch](http://souveraen-gr.ch)

Adressé aux:

- Conseillers fédéraux Suisse
- Conseillers nationaux et Conseillers aux Etats suisses
- Conseillers d'Etats du canton des Grisons
- Députés du Grand Conseil des Grisons
- Représentants des médias
- Autres autorités

Grisons, automne 2023

### **Les négociations actuelles avec l'OMS menacent la souveraineté de la Suisse**

Mesdames et Messieurs

Depuis un certain temps, l'OMS négocie à Genève une nouvelle réglementation globale et contraignante concernant des «mesures sanitaires et climatiques». La délégation de négociation de la Suisse est dirigée par le conseiller fédéral Alain Berset et par la directrice de l'OFSP, Anne Lévi.

A l'avenir, l'OMS pourrait édicter seule des mesures contraignantes en matière de santé et de climat. Lors de la crise de Corona, le peuple suisse avait déjà constaté que les soi-disant «recommandations» de l'OMS étaient reprises sans aucun esprit critique. Les personnes qui osaient les remettre publiquement en question ont été considérées comme de dangereux ennemis de l'État. Jusqu'à aujourd'hui, tous les tribunaux et le Parlement suisses ont systématiquement refusé une enquête indépendante et efficace concernant ces recommandations de l'OMS.

### **L'OMS aura-t-elle les pleins pouvoirs à l'avenir?**

A l'avenir, l'OMS, qui est financée à 70% par le secteur privé, aura encore plus de pouvoir et ses exigences seront encore plus contraignantes. Sous le régime de l'OMS, en cas de pandémie définie par l'OMS, tous les pouvoirs publics suisses n'auront plus que des compétences exécutives pour une durée indéterminée. La souveraineté d'interprétation universelle de l'OMS sur toutes les questions de santé ne pourrait alors plus être remise en question. Aucun mécanisme de contrôle de l'OMS ou de rétablissement de la souveraineté nationale n'est prévu.

### **Un transfert de compétences dangereux - éloigné de la démocratie**

Ce processus entraîne un transfert de compétences sans précédent en Suisse, de la Confédération à un organe international non élu. Contrairement au Conseil fédéral, au Parlement et aux tribunaux, cet organe ne serait soumis à aucun contrôle ni à aucune responsabilité. Un comité de technocrates anonymes définirait à l'avenir les tâches et les dépenses de l'Etat en Suisse et édicterait des prescriptions de grande portée dans tous les domaines de l'économie, de la vie publique et de la vie privée.

### **Un transfert de pouvoir pérenne**

Malheureusement, ce transfert de compétences aurait un caractère permanent et institutionnel. C'est pourquoi un tel transfert peut logiquement être qualifié de révision matérielle totale de la Constitution fédérale, voire d'abrogation latente de la Constitution fédérale. Malgré tous ces points, le Conseil fédéral tente de dissimuler ces conséquences de grande ampleur pour la Suisse et pour l'ensemble de la population, au lieu de nous impliquer - en tant que peuple souverain - suffisamment tôt dans le débat politique.

### **Agir maintenant et préserver les droits fondamentaux pour nos descendants**

Nous estimons qu'il est urgent que les responsables politiques agissent, car le vote final de l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS sur ces nouveautés alarmantes est déjà prévu pour mai 2024. Nous vous demandons donc d'accorder toute votre attention critique aux projets de l'OMS présentés ici dans les semaines et les mois à venir, **car ne pas agir serait fatal. Se taire équivaldrait à consentir.** Consultez le dépliant pour connaître les mesures à prendre et nos recommandations.

Avec nos meilleures salutations

Au nom du comité interpartis du canton des Grisons pour la sauvegarde de l'autodétermination et de la souveraineté de la Suisse.

Birchmeier Christian

Heine Helmut

Raschein Heinz, Dr. iur.

Rehm Gerd

Stiefenhofer Renato



**souverain-gr.ch**

Vous trouverez plus d'informations  
sur notre site web.